

**PUBLIC**

Salariés du secteur santé

**Pré requis**

Titulaire du certificat PRAP 2S

**DUREE**

7 heures en présentiel  
(1 jour)

**LIEU**

Dans votre établissement,  
groupe de 4 à 10 personnes

**DATES et HORAIRES**

A définir, à votre convenance

**COÛT**

Nous contacter

**ÉVALUATION ET VALIDATION**

A l'issue de la formation, le participant ayant satisfait aux exigences certificatives se voit délivrer un certificat d'acteur PRAP 2S

**OBJECTIFS**

Être force de proposition en matière d'évaluation des risques professionnels dans son établissement, en relation avec le document unique  
Connaître les risques de son métier, d'observer, de décrire, d'analyser sa situation de travail et de proposer des améliorations en prenant en compte les évolutions du dispositif SST (techniques de manutention, ...)

**CONTENU**

Evolution des pratiques et actualités  
Echange de pratique et retours d'expériences

Observer une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé  
Proposer des améliorations de la situation de travail  
Faire remonter l'information aux personnes concernées

Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort, « gestes et postures »

Maitrisez les différentes techniques de manutention des personnes

Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

**METHODES PEDAGOGIQUES**

La formation s'appuie sur des exposés-débats, études de cas, et de la pratique sur les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

**MOYENS PEDAGOGIQUES**

Vidéo projecteur, ordinateur, tableau blanc, charges inertes : Caisses avec et sans poignées, tout autre objet correspondant à l'activité de l'établissement et les aides techniques associées (fauteuil roulant, drap de glisse, planche de transfert, ...)